



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

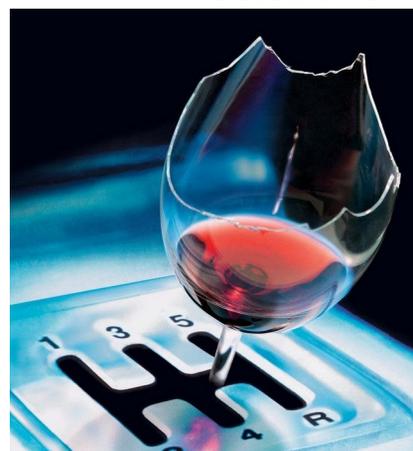
**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE L'accidentalité avec alcool dans la région Occitanie de 2019 à 2023

Mobilité et Sécurité routière

Octobre 2024

En 5 ans : **2 648 accidents**
qui ont provoqué : **445 tués**
3 599 blessés



Définitions

Accident : il provoque au moins une victime, survient sur une voie ouverte à la circulation publique et implique au moins un véhicule.

L'accident grave : comporte au moins un tué ou un blessé hospitalisé.

L'accident mortel : comporte au moins un tué.

Tués : victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

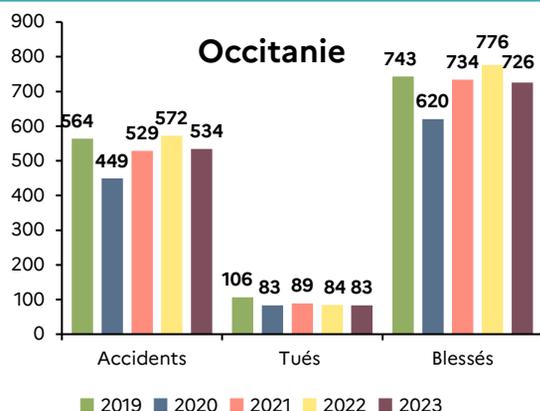
Blessés : on distingue les **blessés hospitalisés** (blessés nécessitant plus de 24 heures d'hospitalisation) et les **blessés légers** (victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises à l'hôpital plus de 24 heures).

Dans ce document, le terme blessés regroupe les blessés hospitalisés et les blessés légers.

Alcoolémie positive : au sens du code de la route, une alcoolémie positive est sanctionnée par deux niveaux d'infractions suivant le taux d'alcool : la **contravention** (taux d'alcoolémie $\geq 0,5$ g/l et $< 0,8$ g/l dans le sang ou $\geq 0,25$ mg/l et $< 0,4$ mg/l dans l'air expiré) et le **délit** (taux d'alcoolémie $\geq 0,8$ g/l dans le sang ou $\geq 0,4$ mg/l dans l'air expiré).

Dans ce document, le terme **accident avec alcool** désigne un accident dont au moins un conducteur

Evolution du nombre des accidents, tués et blessés avec alcool

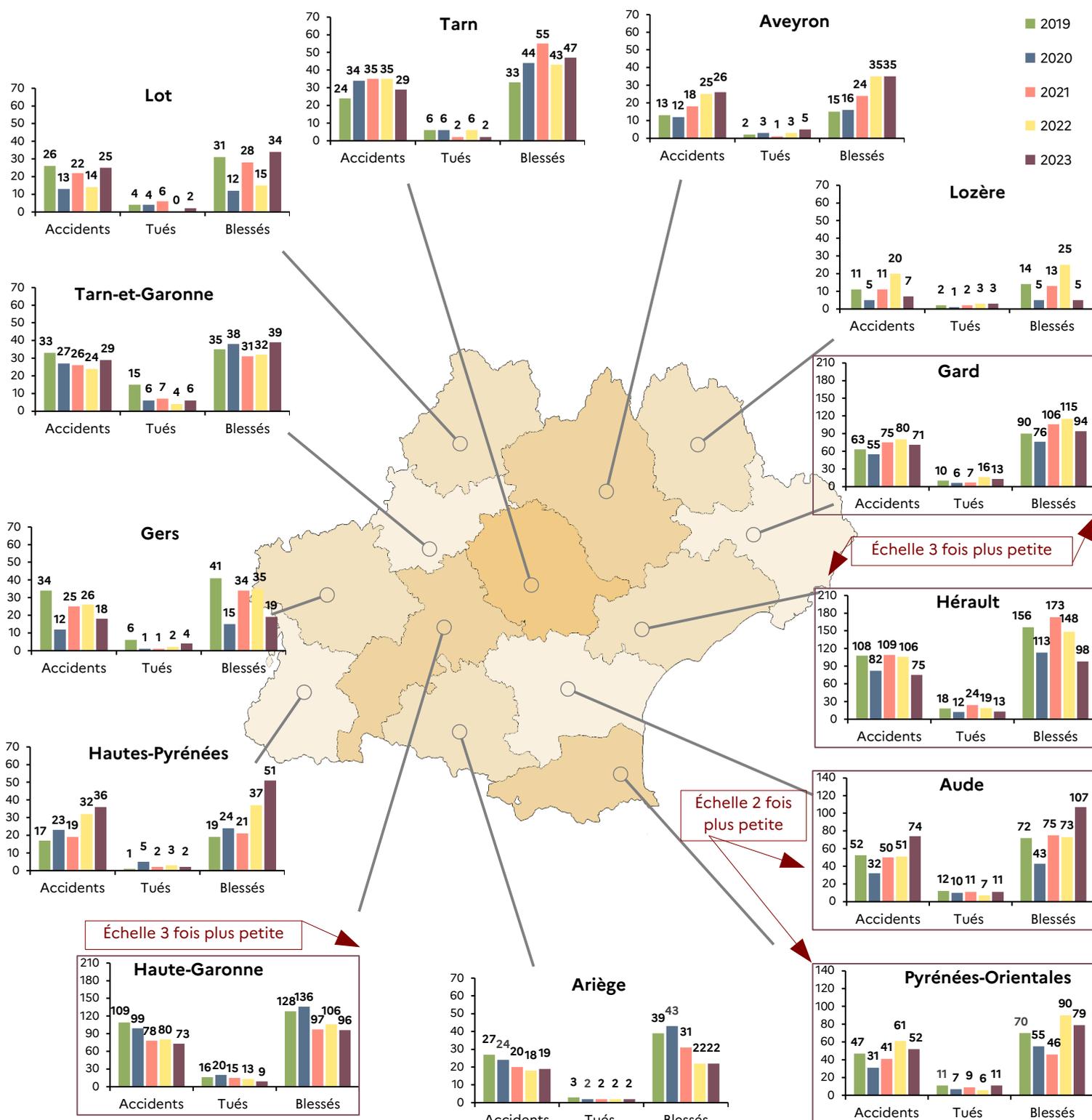


Suite à deux années de hausse après 2019, les accidents et les blessés avec alcool sont en baisse en 2023. Les évolutions - accidents et blessés - sont similaires.

Le nombre de tués dans les accidents avec alcool est globalement à la baisse, sur l'ensemble de la période d'étude.

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

Evolution de l'accidentalité avec alcool par département



Dans les départements de l'Occitanie, entre 2019 et 2023, les variations des indicateurs "accidents", "tués" et "blessés" ne permettent pas de dégager une tendance.

L'Hérault est le seul des treize départements à enregistrer une baisse des trois indicateurs sur les deux dernières années.

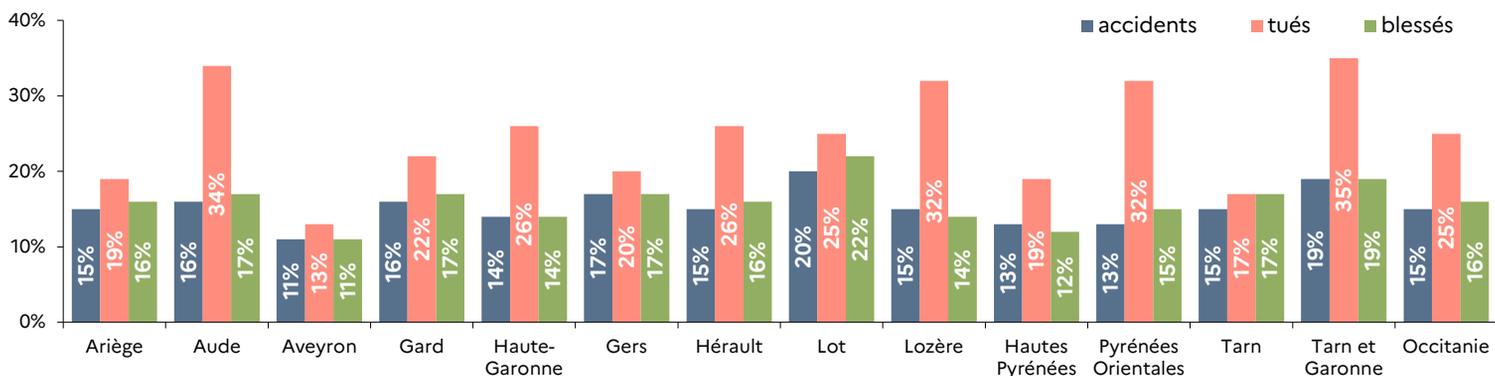
En 2023 et par rapport à l'année précédente, on observe une hausse des accidents avec alcool dans l'Ariège, l'Aude, l'Aveyron, le Lot et les Hauts-Pyrénées; une hausse des tués dans l'Aude, l'Aveyron, le Gers, le Lot et les Pyrénées-Orientales; et enfin, une hausse des blessés dans l'Aude, le Lot, les Hauts-Pyrénées, le Tarn et le Tarn-et-Garonne.

La Lozère présente l'accidentalité la plus faible de la région sur l'ensemble de la page d'étude.

Sur l'ensemble de la période, le Gard, la Haute-Garonne et l'Hérault, représentent à eux seuls 48% des accidents et des blessés et 47% des tués de la région.

Attention : les évolutions des petits chiffres sont très sensibles aux variations. C'est pourquoi les tendances doivent être analysées dans la durée.

Part de l'accidentalité avec alcool par rapport à l'accidentalité générale

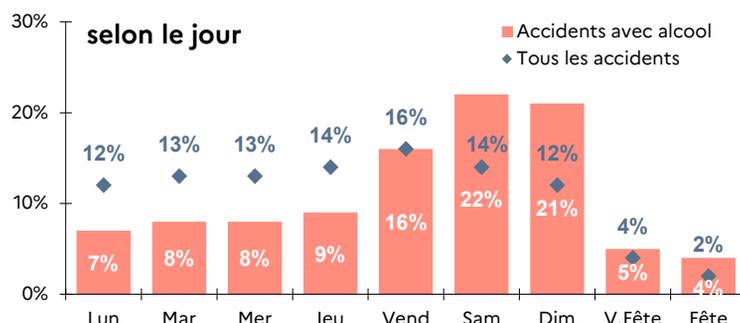
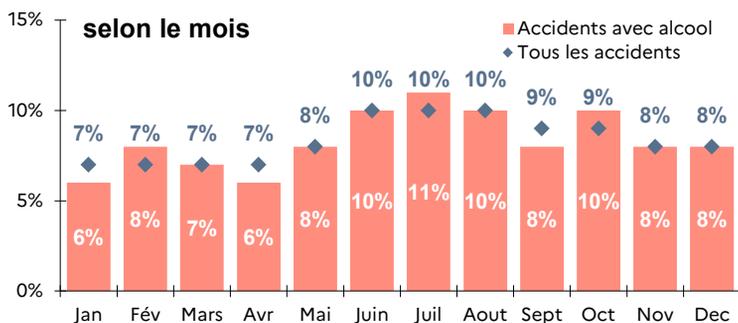


Par rapport à l'accidentalité générale de la région, la part des accidents avec alcool représente en Occitanie **15 % des accidents, 25 % des tués et 16 % des blessés.**

L'Aude et le Tarn-et-Garonne présentent pour les trois indicateurs – accidents, tués et blessés – des taux supérieurs à ceux de la région. C'est le Lot qui a les taux d'accidents et de blessés avec alcool les plus importants, respectivement 20 et 22 %. Le Tarn-et-Garonne présente le taux de tués le plus élevé de la région (35%) dans les accidents avec facteur alcool.

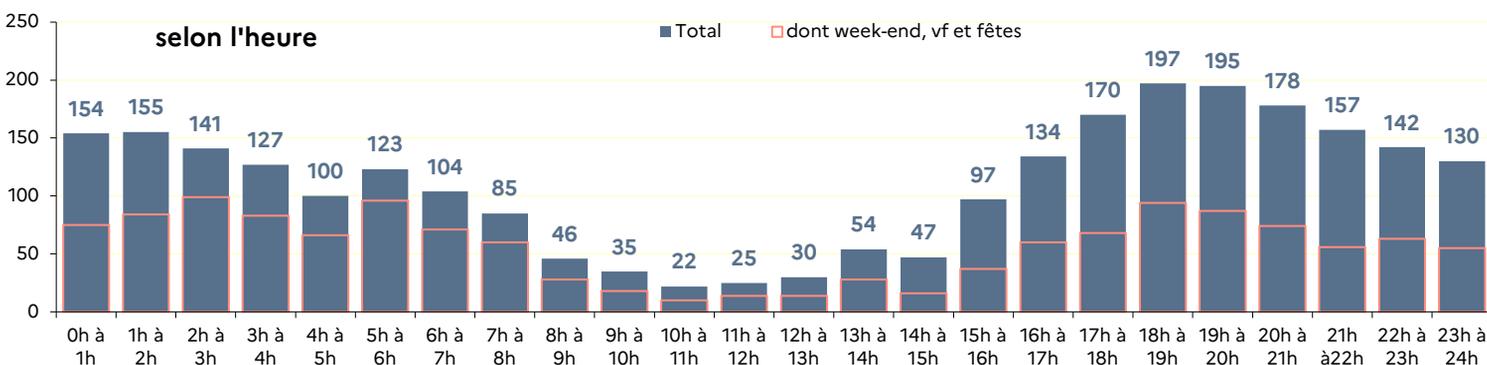
Dans les accidents avec facteur alcool, deux départements – l'Aveyron et les Hautes-Pyrénées – présentent des taux inférieurs à ceux de la région pour les trois indicateurs ; l'Aveyron a les taux d'accidents, de tués et de blessés, les plus faibles de la région.

Répartition des accidents avec alcool dans le temps



Pour les accidents avec alcool, les mois de la période estivale ainsi que le mois d'octobre sont les plus accidentogènes, avec un maximum de **11 % pour le mois de juillet.**

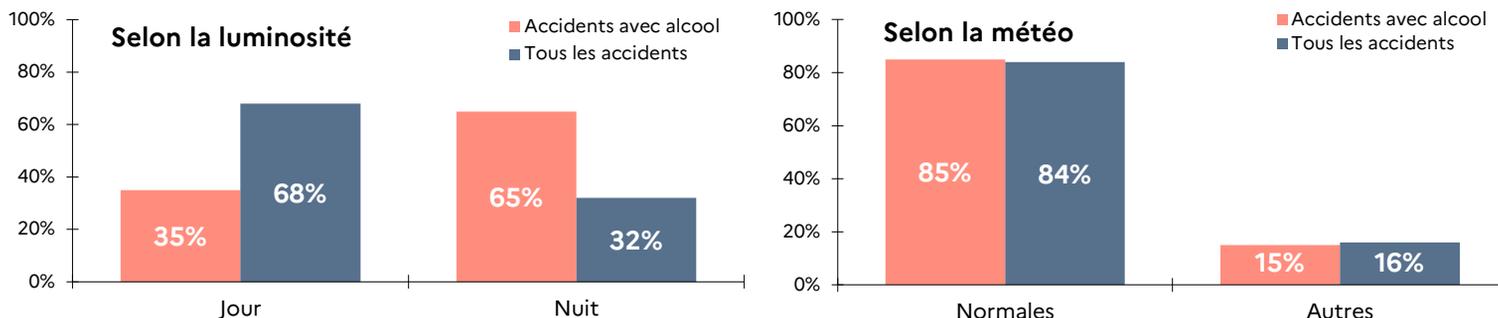
Le nombre d'accidents avec alcool est beaucoup plus **important les week-ends (43%)** et le vendredi que les autres jours de la semaine.



Dans les accidents avec alcool, les plages horaires 18h – 21h (22 %) et 0h – 2h (12 %) - correspondant aux débuts et fins de soirée - sont particulièrement **accidentogènes.**

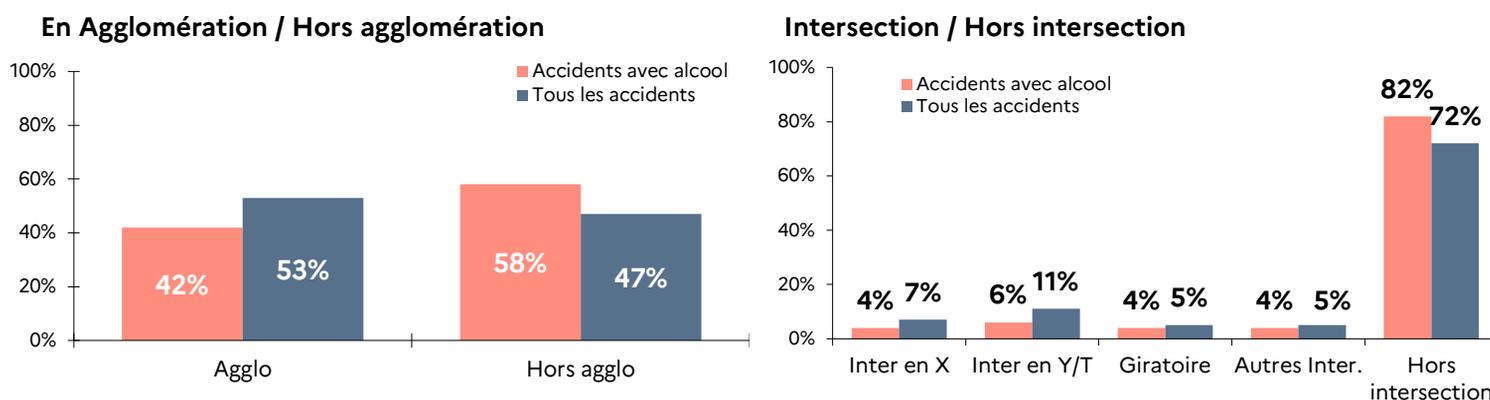
On remarque que **63 %** des accidents entre **0h et 7h** se produisent le **week-end, la veille d'un jour de fête** ou un **jour de fête.** Ce taux monte à **70 %** entre **3h et 7h.**

Répartition des accidents avec alcool selon les circonstances



Les accidents avec alcool sur la région se produisent **majoritairement** de nuit (65 %), à l'opposé de l'accidentalité générale où 68 % des accidents se produisent de jour. Comme pour l'accidentalité générale, les accidents avec alcool se produisent dans des **conditions atmosphériques normales**.

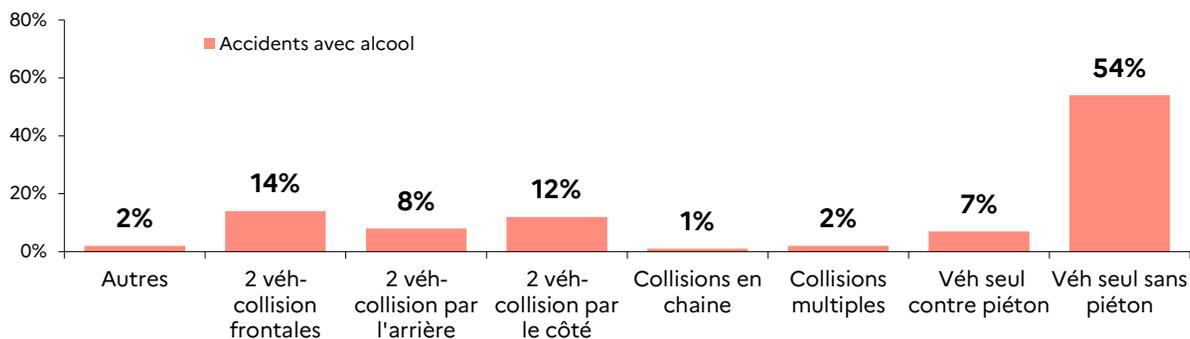
Répartition des accidents avec alcool suivant la localisation



Les accidents avec alcool ont lieu majoritairement hors agglomération (58 %), soit 11 points de plus que pour l'accidentalité générale, et principalement hors intersection (82 %), soit 10 points de plus que pour l'accidentalité générale.

En ce qui concerne les accidents en carrefour, les intersections en Y ou T enregistrent le plus d'accidents (6 %), viennent ensuite les intersections en X et les giratoires (4 %). On observe que 82 % des accidents se produisent hors intersection.

Répartition des accidents avec alcool selon le type de collision



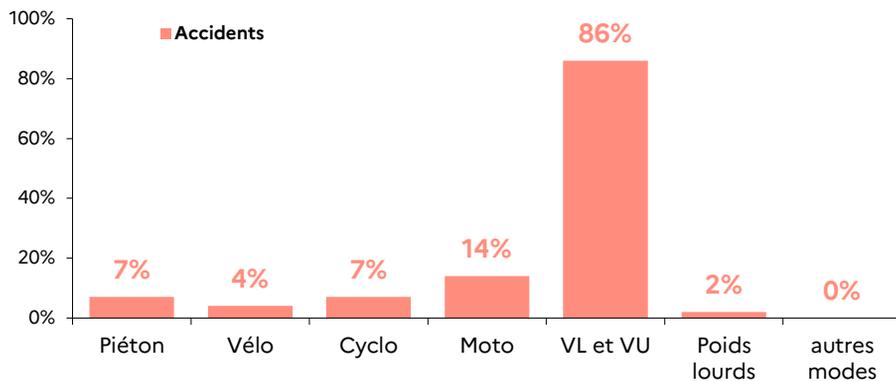
Le total peut être supérieur à 100 %. Un même accident peut être affecté à plus d'une typologie de collision.

Les accidents avec alcool sans **aucun tiers** impliqué sont majoritaires (54 % des accidents). Cette typologie d'accident est à l'origine de **49 %** des **tués** et de **47 %** des **blessés** dans les accidents avec facteur alcool.

Viennent ensuite les collisions **frontales** (14%) et les collisions par **le côté** (12 %), puis les collisions par **l'arrière** (8%).

Les accidents avec un **piéton** représentent **7 %** des accidents avec alcool.

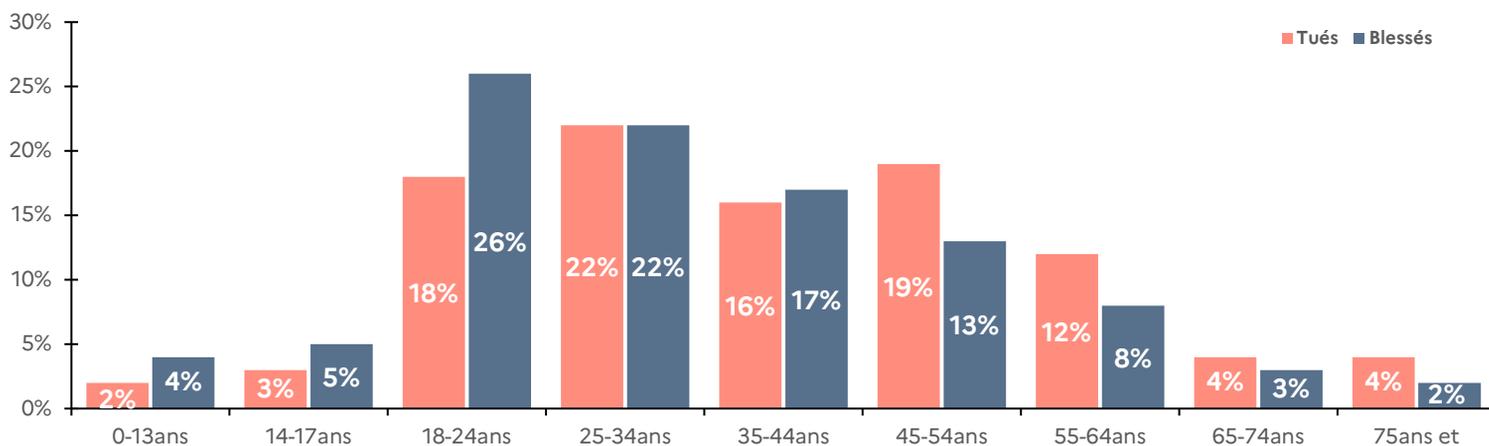
Répartition des accidents avec alcool par catégorie d'impliqués



Dans les accidents avec alcool, les véhicules de tourisme ou les véhicules utilitaires légers sont largement impliqués (86 %), viennent ensuite les motocyclettes (14 %), puis les cyclomoteurs et les piétons (7 %)

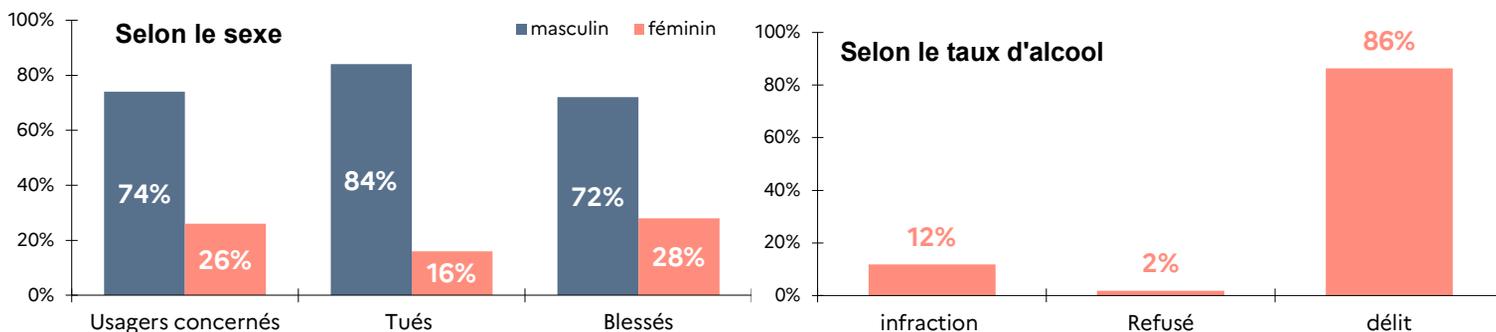
Le total est supérieur à 100 %. Un même accident peut être affecté à plus d'une catégorie.

Les impliqués dans les accidents avec alcool



Dans les accidents avec alcool, les actifs (tranches d'âge comprises entre **18 et 64 ans**) regroupent la **grande majorité des victimes (87 % des tués et 86 % des blessés)**. On observe un maximum des tués pour les 25-34 ans (22 %) et un maximum des blessés pour les 18-24 ans (26%), alors que ces deux tranches d'âge représentent respectivement 8 % et 11 % de la population de la région*.

* INSEE 2019



Les usagers impliqués dans les accidents avec alcool sont majoritairement des hommes (74%). Dans les accidents avec alcool, les hommes représentent 84% des tués et 72 % des blessés.

86 % des conducteurs ou piétons **contrôlés positifs** dans les accidents avec alcool étaient en **délit** (taux d'alcool > 0,80g / l de sang).

Directeur de publication : Patrick BERG — Réalisation et Rédaction : Alain BENAYS, Sélim ABDI

Sources et définitions : Les données des accidents corporels de la route sont issues des relevés de la gendarmerie et de la police nationale et sont fournies par les observatoires départementaux de la sécurité routière des départements de la région Occitanie

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
1, rue de la Cité administrative, CS 80002, 31074 Toulouse Cedex 9